

Communiqué de presse  
Nantes, le 27 septembre 2024

## **Prism'emploi Pays de la Loire et l'Apec Pays de la Loire renforcent leurs relations pour favoriser l'insertion professionnelle des cadres**

Prism'emploi Pays de la Loire et l'Association pour l'emploi des cadres (Apec) Pays de la Loire ont signé une convention le 26 septembre 2024, lors du Salon Intérim job days à Nantes. Elle a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle des cadres, en particulier des jeunes diplômés et des seniors, tout en sécurisant leur parcours professionnel. Cette collaboration permettra également de développer des synergies entre les centres APEC et les agences d'emploi adhérentes de Prism'emploi. Le présent accord s'inscrit dans la déclinaison opérationnelle de la convention nationale signée entre l'Apec et Prism'emploi le 8 novembre 2023.

L'évolution du rapport à l'emploi, l'allongement de la durée de vie active ou encore les mutations économiques et technologiques poussent les acteurs de l'emploi à s'unir afin de favoriser l'insertion et l'accompagnement des jeunes diplômés (à partir de bac+3) et des cadres notamment des cadres demandeurs d'emploi et des seniors.

Dans ce contexte, les parties signataires de la convention-cadre régionale partagent la volonté de soutenir et pérenniser l'emploi en développant les synergies entre leurs réseaux respectifs dans les territoires, notamment au travers des initiatives suivantes :

- **Faciliter la mise en relation** des cadres et jeunes diplômés avec les agences d'emploi et plus particulièrement les TPE/PME,
- **Sensibiliser les cadres et jeunes diplômés** aux opportunités offertes par les agences d'emploi (intérim + recrutement) afin de favoriser leur insertion sur le marché du travail et d'acquérir des compétences diversifiées,
- **Sensibiliser les cadres seniors** aux possibilités offertes par les agences d'emploi pour les personnes très expérimentées (missions d'expertise de haut niveau, management de transition...),
- **Permettre aux agences d'emploi** adhérentes de Prism'emploi des Pays de la Loire d'avoir la meilleure connaissance possible des conseils dispensés par l'APEC sur le recrutement et de l'ensemble des services délivrés par l'APEC afin qu'elles puissent être un relais d'information.

La convention engage les signataires pour une durée de 3 ans. Elle fera l'objet d'une évaluation annuelle et d'une feuille de route annuelle, définie en comité de pilotage.

### **Les agences d'emploi et les cadres en Pays de la Loire – Chiffres clés 2023 :**

- L'emploi intérimaire représente près de 800 postes de cadres en équivalent temps plein en Pays de la Loire en 2023 (Source : Dares)
- Les cadres représentent 1 200 recrutements opérés par les agences d'emploi pour le compte de leurs clients, soit 20 % des effectifs en Pays de la Loire en 2023. (Source : enquête recrutement Xerfi/Prism'emploi)





*Michele Sallembien, Déléguée Régionale Apec Pays de la Loire et Patrice Vinet, Président de Prism'emploi Pays de la Loire*

« Dans un contexte de transformation du marché de l'emploi, agir ensemble sur le retour à l'emploi des cadres et la satisfaction des besoins de recrutement des entreprises est un objectif partagé entre Prism'emploi et l'APEC. Notre partenariat nous permettra de relever le défi crucial du développement des compétences, en répondant aux particularités du territoire », déclare **Michele Sallembien, Déléguée Régionale Apec Pays de la Loire.**

« Chaque année, un nombre croissant de cadres optent pour le travail temporaire. Le fonctionnement des entreprises en mode « projet » et les solutions proposées par les agences d'emploi suscitent un intérêt accru des cadres » ajoute **Patrice Vinet, Président de Prism'emploi Pays de la Loire.**

### **À propos de Prism'emploi**

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 12 000 agences d'emploi et 33 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

[www.prismemploi.eu](http://www.prismemploi.eu) - @Prismemploi

### **À propos de l'Apec**

L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, est une organisation paritaire qui se mobilise pour aider les cadres et les jeunes diplômé.es de l'enseignement supérieur à partir de Bac+3, en particulier les publics les plus fragiles face à l'emploi. En tant qu'opérateur du Conseil en évolution professionnelle (CEP), l'Apec permet à ses clients, quelle que soit leur situation, de s'informer, réfléchir, se projeter et agir pour leur projet professionnel. En 2023, parmi les 163 000 cadres et jeunes diplômé.es accompagné.es par l'Apec, 96 000 ont bénéficié du CEP. Dans un contexte de difficultés de recrutements, l'Apec aide les entreprises, notamment les TPE-PME, à trouver les compétences dont elles ont besoin. Son observatoire analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre.

L'Association combine une présence territoriale de proximité avec un jobboard : [apec.fr](http://apec.fr) (plus de 2 millions d'offres d'emplois cadres publiées en 2023 et 440 000 profils de cadres en recherche d'opportunités).

L'Apec et ses 1 100 collaborateurs et collaboratrices, est présente, avec plus d'une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer : Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion et Mayotte.

Pour en savoir plus sur l'APEC [Pays de la Loire.](#)

**Contacts presse :**

**Dylan Jullian** - Prism'emploi : [dylan.jullian@omnicomprgroup.com](mailto:dylan.jullian@omnicomprgroup.com) - 06 18 89 56 73

**Lili Gosnet** - Prism'emploi : [lili.gosnet@omnicomprgroup.com](mailto:lili.gosnet@omnicomprgroup.com) - 06 77 79 18 89

**Mendrika Lozat** - Apec : [mendrika.lozat@apec.fr](mailto:mendrika.lozat@apec.fr) - 06 74 94 76 24